

Question écrite n°

GROUPE SOCIALISTE

Comment une égérie française du complotisme, exclue de l'Ordre des médecins, a pu atterrir à la clinique Le Noirmont ?

Martine Wonner, figure de proue du complotisme francophone et ancienne députée française coronasceptique virée de La République en Marche (LREM), a été nommée à la clinique Le Noirmont en qualité de psychiatre. C'est ce que nous apprend la lecture attentive du site internet de cette structure médicale dont l'excellence n'est pourtant pas à démontrer.

Pour rappel, cette praticienne, qui avait claironné que les vaccins contre le Covid-19 « pouvaient déclencher des fausses couches, de multiples cancers et transmettre le sida », fait l'objet d'une suspension de pratiquer d'un an par le conseil de l'Ordre des médecins du Grand Est.

Ardente défenseuse de l'hydroxychloroquine, Martine Wonner s'était distinguée par ses prises de position polémiques contre le port du masque. Notons encore que, lors d'une manifestation contre le pass sanitaire, cette ancienne élue de la République française avait appelé à « faire le siège des parlementaires [français] et à envahir leurs permanences ».1

De notre point de vue, les éléments précités – par ailleurs très aisément vérifiables – suffisent à s'interroger quant à la pertinence de l'engagement de cette personne au sein d'une structure liée à l'Etat jurassien par des contrats de prestations.

1 https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/vaccin/bas-rhin-l-ex-deputee-martine-wonner-figure-des-antivax-a-ete-suspendue-un-an-par-le-conseil-de-l-ordre-des-medecins 5501598.html

Le Gouvernement jurassien est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Gouvernement était-il au courant que cette praticienne controversée, défavorablement connue pour ses graves dérives complotistes, avait été engagée dans l'équipe médicale de la clinique Le Noirmont ?
- 2. Le Gouvernement soutient-il cet engagement pour le moins discret, sachant que la principale intéressée est interdite de pratiquer pendant un an par l'Ordre des médecins ?
- 3. Dans la négative, le Gouvernement jurassien entend-t-il intervenir auprès des ressources humaines de la clinique pour demander des explications ?

Je remercie d'avance le Gouvernement jurassien de sa réponse.

Patrick Cerf